

ACCOMPAGNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS

MODULE 1B : CRÉER UNE CELLULE DÉDIÉE À L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS EN DIFFICULTÉ

Objectifs Pédagogiques :

- Connaître et s'approprier les outils et dispositifs disponibles pour le maintien en emploi
- Connaître les acteurs internes et externes et mise en place d'un travail pluridisciplinaire
- Mettre en place des modalités de travail permettant l'anticipation dans la prise en charge

PUBLIC VISE :

☉ Responsables en ressources humaines, encadrants et agents acteurs de la prévention intervenant dans la politique de maintien en emploi de l'établissement.

DATE :

☉ A définir

DUREE :

☉ 3 jours

MODALITES :

☉ Intra ou Inter

PREREQUIS :

☉ Agents membres d'une commission de maintien dans l'emploi ayant une bonne connaissance de la gestion statutaire de ces situations (validation par la passation d'un test de connaissances en lien avec les modules 2A et 2B)

MOYENS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT :

☉ Éléments matériels de la formation :

- Individuel : Salle permettant un entretien dans le respect des conditions de confidentialité.
- Collectif : un support pédagogique est distribué à chaque stagiaire. La formation alterne apports théoriques, retours d'expérience et études de cas. Salle de formation (table en U / paper board) Matériel nécessaire à la présentation (Vidéoprojecteur)

☉ Compétences techniques, professionnelles pratiques ou théoriques du formateur :

Neeria mobilise une équipe pluridisciplinaire de consultants formateurs, composée d'experts spécialistes du secteur sanitaire : Consultants en ressources humaines, ergonomes, psychologues du travail.

☉ Suivi de l'exécution de l'action :

- Une feuille d'émargement est signée par chaque participant par demi-journée,
- Une attestation de présence et une attestation de fin de formation sont remises à chaque participant en fin de session.

DEROULEMENT PEDAGOGIQUE

- 1 Adaptation du support de formation au contexte de l'établissement**
- Entretien téléphonique avec le référent de l'établissement
- 2 S'assurer que le public de la formation dispose des bases de connaissance concernant la gestion statutaire de ces situations**
- Test des connaissances sur la gestion statutaire (QCM)
- 3 Comprendre la méthodologie du maintien dans l'emploi**
- Définition des termes structurants : handicap, inaptitude, usure professionnelle.
- Présentation du process de maintien dans l'emploi et de reconversion professionnelle
- Les enjeux du maintien dans l'emploi
- 4 Connaître et s'approprier les outils et dispositifs disponibles**
- Présentation des différents outils mobilisables dans le cadre du maintien dans l'emploi
- Etudes de cas
- 5 Connaître et mobiliser les acteurs internes et externes pour mettre en place un travail pluridisciplinaire**
- Présentation des différents acteurs
- Exercice d'identification du rôle de chacun
- 6 Mobiliser les clés de réussite au sein des démarches de maintien dans l'emploi**
- Identification des différentes étapes d'un accompagnement au maintien dans l'emploi (communication, diagnostic, préparation à la reprise, suivi)
- 7 Structurer la commission de maintien dans l'emploi**
- Atelier 1 : Définition des objectifs de la commission et des acteurs à mobiliser
- 8 Définir les modalités de travail permettant l'anticipation dans la prise en charge**
- Atelier 2 : définition des outils de pilotage de la cellule permettant de détecter les agents en situation de maintien dans l'emploi et de favoriser la connaissance des organisations (activités / postes)
- Atelier 3 : savoir monter un plan d'actions, mettre en place des outils de suivi permettant de s'assurer de la réintégration durable et définir des actions de prévention
- 9 Etablir un retour d'expérience sur les premiers mois de fonctionnement de la commission (Après un délai de 3 à 6 mois de fonctionnement de la commission)**
- Retour d'expériences sur les premiers cas traités sur la base d'une fiche de présentation
Identification des points à valoriser et des points à améliorer
Identification des ajustements de la procédure et du dispositif

SUIVI ET EVALUATION

Évaluation des connaissances :
Tout au long de la formation des exercices et/ou quizz permettent d'évaluer la compréhension des connaissances acquises et de recadrer si nécessaire.

Évaluation des attentes et de l'atteinte des objectifs :
Au début de la formation, l'échange permet au formateur d'identifier les attentes des stagiaires et de valider la cohérence avec les objectifs de formation. La synthèse en fin de séquence permet de s'assurer de l'atteinte des objectifs et de recadrer si nécessaire les séquences suivantes.

Évaluation de la satisfaction :
Des questionnaires d'évaluation sont remis aux stagiaires à l'issue de chaque module. Une évaluation à froid est réalisée après chaque parcours clôturé. Un questionnaire d'impact de la formation

